



Neuchâtel, 11 mai 2022

Association des amis et anciens élèves  
du Lycée Denis-de-Rougemont  
Rue Breguet 3 – Case postale 1 – 2002 Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'ALDDR du

**Mercredi 11 mai 2022, à 17h30**  
**au Lycée Denis-de-Rougemont, salle 14, Ancien Bâtiment**

**Ordre du jour :**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance
2. Communications
3. Rapport du président de l'ALDDR (C. Berger)
4. Rapports
  - a) du trésorier (Y. Delamadeleine)
  - b) des vérificateurs
  - c) adoption des comptes 2021 et décharge au comité
5. Programme d'activité et budget 2022
6. Fixation de la cotisation
7. Rapport du président de la fondation (S. Stoeckli) : activités 2020-2021 et comptes 2021
8. Information sur la vie du Lycée Denis-de-Rougemont (direction)
9. Divers et date de la prochaine assemblée générale

**Accueil**

Présents : N. Aubert, C. Berger, J. Bouvier, F. Bravo, J.-J. Clémengon, Y. Delamadeleine, P. Favre, C. Grossen, R. Grossen, C. Haller, H. Kuser, J. Raemy, S. Stoeckli  
Direction : Ph. Robert, S. Bucher

**Invité : P. Burkhart**

Excusés : 23

**1. Procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance**  
**Le procès-verbal de l'assemblée par correspondance est adopté à l'unanimité.**

**2. Communications**

2.1. Jubilé du lycée : un concept de présentation de l'association est en élaboration; Il sera soumis au comité avant l'été. Un budget sera demandé au Conseil de Fondation.

**3. Rapport du président de l'ALDDR (C. Berger)**

Le redémarrage prévu en 2021 n'a pas vraiment eu lieu... La dernière assemblée générale s'est donc déroulée par correspondance. La conférence pour les 3<sup>e</sup> année, du 16 septembre 2021, a encore dû être reportée...Elle devrait avoir lieu le 7 septembre 2022.

En revanche, le comité a poursuivi ses actions, afin notamment d'assurer la vie de l'association. Et une activité a enfin pu être organisée à l'intention de nos membres : la visite de l'exposition consacrée à Henry Brandt. Vous en trouverez un compte rendu dans le prochain bulletin.

Espérons que 2022 sera enfin complètement normal!!!! ... rendez-vous le 7 septembre !!

**4. Rapports**

a) du trésorier (Y. Delamadeleine)  
Le trésorier distribue un document présentant les comptes 2021.

Résultat de l'exercice : excédent de recettes de CHF 1'478.85  
Dépenses : frais d'envoi plus élevés: plusieurs communications ont été faites en 2021 notamment par voie postale car plusieurs membres n'utilisent pas d'adresse électronique.  
En fin d'année, une action de promotion a eu lieu avec le souper raclette des anciens professeurs (tous les deux ans) : très bons moments de convivialité.  
Bilan : CCP CHF 18'696.30 BCN : CHF 2'460.85

b) des vérificateurs

J. Raemy lit le rapport des vérificateurs de comptes qui se sont réunis le 7 mars 2022 (second vérificateur : D. Evard). Le rapport conclut à l'acceptation des comptes et à l'octroi de la décharge au comité et au trésorier.

c) adoption des comptes 2021 et décharge au comité

**Vote : à l'unanimité, l'assemblée adopte les comptes 2021 et la décharge au comité.**

### **5. Programme d'activité et budget 2022**

La visite de l'exposition Henry Brandt a donc été organisée. D'autres événements encore possibles en 2022 : toute proposition peut être faite auprès du président.

Budget 2022 : il prévoit un excédent de recettes : CHF 650

La fondation fait fructifier le capital. L'association, lorsqu'il y a trop d'argent, verse un certain montant à la fondation. Il est proposé de verser CHF 10'000 à la fondation.

=> **305 : Fondation charges : CHF 10'000**

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

### **6. Fixation de la cotisation**

Proposition : statu quo

**L'assemblée accepte la proposition à l'unanimité.**

### **7. Rapport du président de la fondation (S. Stoeckli) : activités 2020-2021 et comptes 2021**

Pour la période 2022-2025, le Conseil de fondation sera composé de M. Simon Stoeckli (président), Mme Sylvie Naudy (trésorière), M. Jonathan Grétilat (secrétaire), M. Christian Berger (président de l'ALDDR, membre de droit), ainsi que de deux nouveaux membres, en la personne de M. Nando Luginbuhl (qui remplace Mme Nicole Bosshart, démissionnaire) et M. Stephan Bucher, directeur adjoint du Lycée (membre de droit, en remplacement de M. Alain Lopez).

Capital: CHF 56'526.83

### **8. Information sur la vie du Lycée Denis-de-Rougemont (direction)**

La vie «normale» a bien repris.

17 mai 2022: début des examens de maturité ; 220 candidats

Les voyages de maturité seront limités au territoire helvétique.

#### **30 juin 2022: cérémonie de clôture**

Vu les circonstances, la task force Covid a été remplacée par une task force Ukraine.

Arrivée des enfants ukrainiens : à l'heure actuelle, une étudiante est intégrée avec le statut d'«auditrice».

La plupart des réfugiés ukrainiens arrivent à l'école obligatoire ou en classe «JET» du CPLN.

Reprise également des activités culturelles: théâtre, ...

### **Echanges linguistiques : responsable S. Bucher**

Proposition d'échanges :

- des jeunes américains de la région de Boston sont venus à Neuchâtel en début d'année civile ; des lycéens ont passé dix jours aux Etats-Unis.

- il y a également un échange avec des jeunes allemands de Uetersen près de Hambourg.

### **Jubilé 150<sup>e</sup> : 12 et 13 mai 2023**

12 mai : portes ouvertes : il sera possible d'assister à des leçons.

13 mai : manifestation à l'Ancien Bâtiment avec des présentations par pôle d'enseignement.

Samedi soir : la troupe du lycée se produira au théâtre du Passage, dans la grande salle.

A l'issue du spectacle, un buffet dinatoire sera offert.

Livre du 150<sup>e</sup> : un livre commémoratif est en préparation, en collaboration avec les éditions Attinger.

Il sera offert aux lycéens qui quitteront le lycée en 2023 (fonds Hürlimann).

Le directeur veut un jubilé festif, aussi tourné vers l'avenir en donnant la parole aux jeunes.

### **Grands dossiers du lycée :**

- assainissement du Nouveau Bâtiment: les travaux débuteront en 2024 pour se terminer en principe en 2026. Les travaux seront d'envergure ; le bâtiment étant classé, il ne peut être agrandi ou modifié du point de vue de son architecture.

- digitalisation de l'enseignement: horizon 2025, tous les élèves amènent leur outil informatique en classe pour petit à petit travailler avec les enseignants. Ce sera un processus long et progressif. On compte sur un certain «essaimage» auprès des enseignants moins à l'aise, sans imposer un changement brusque. P. Burkhart est référent numérique.

- maturité gymnasiale en quatre ans: la CDIP veut que tous les cantons proposent des études gymnasiales sur quatre ans (les cantons de Neuchâtel, de Vaud, du Jura et de Berne francophone ont encore un gymnase en trois ans).

Plusieurs options possibles dont :

– «10+4» : une année de l'école obligatoire est prise pour les études gymnasiales ;

– «11+4» : mise en place d'une année supplémentaire.

En tous les cas, il y aura un problème de locaux. Déjà actuellement, avec la dernière rentrée - 330 nouveaux élèves pour un total de 860 élèves – la question des locaux est sensible.

L'Université va en libérer aux alentours du lycée (en raison de la construction de son nouveau hub).

Le coût financier de cette réforme fait l'objet d'études, selon les scénarii.

Le dossier des ressources humaines est aussi difficile avec les exigences posées au corps enseignant en matière de diplôme.

**S. Stoeckli**: qu'en est-il de la filière bilingue ?

Rép. : Environ cent nouveaux élèves (trois à quatre classes).

### **9. Divers et date de la prochaine assemblée générale**

Néant.

La date de l'assemblée générale sera fixée ultérieurement en tenant compte du jubilé du lycée.

18h12

### **Présentation de M. P. Burkhart**

Monsieur Burkhart a notamment fait des études en sciences humaines et en anglais.

Il pratique l'enseignement bilingue et est enseignant de géographie et d'informatique.

Comme référent numérique, il présente le **concept d'Education numérique**

Sa présentation figure en annexe à ce procès-verbal ; elle est accessible par le lien suivant :

<https://geoviews.link/alddr>

### **Discussion**

**F. Bravo** : en terme de surcharge de travail pour les enseignants, qu'en est-il?

Rép. : il faudra consacrer du temps à refondre son cours «traditionnel» dans une forme et un contexte numérique. C'est une des raisons pour laquelle il faudra une introduction «en douceur».

M. P. Burkhart est vivement remercié de sa présentation fort intéressante.

Le secrétaire du jour :  
Christian Berger